

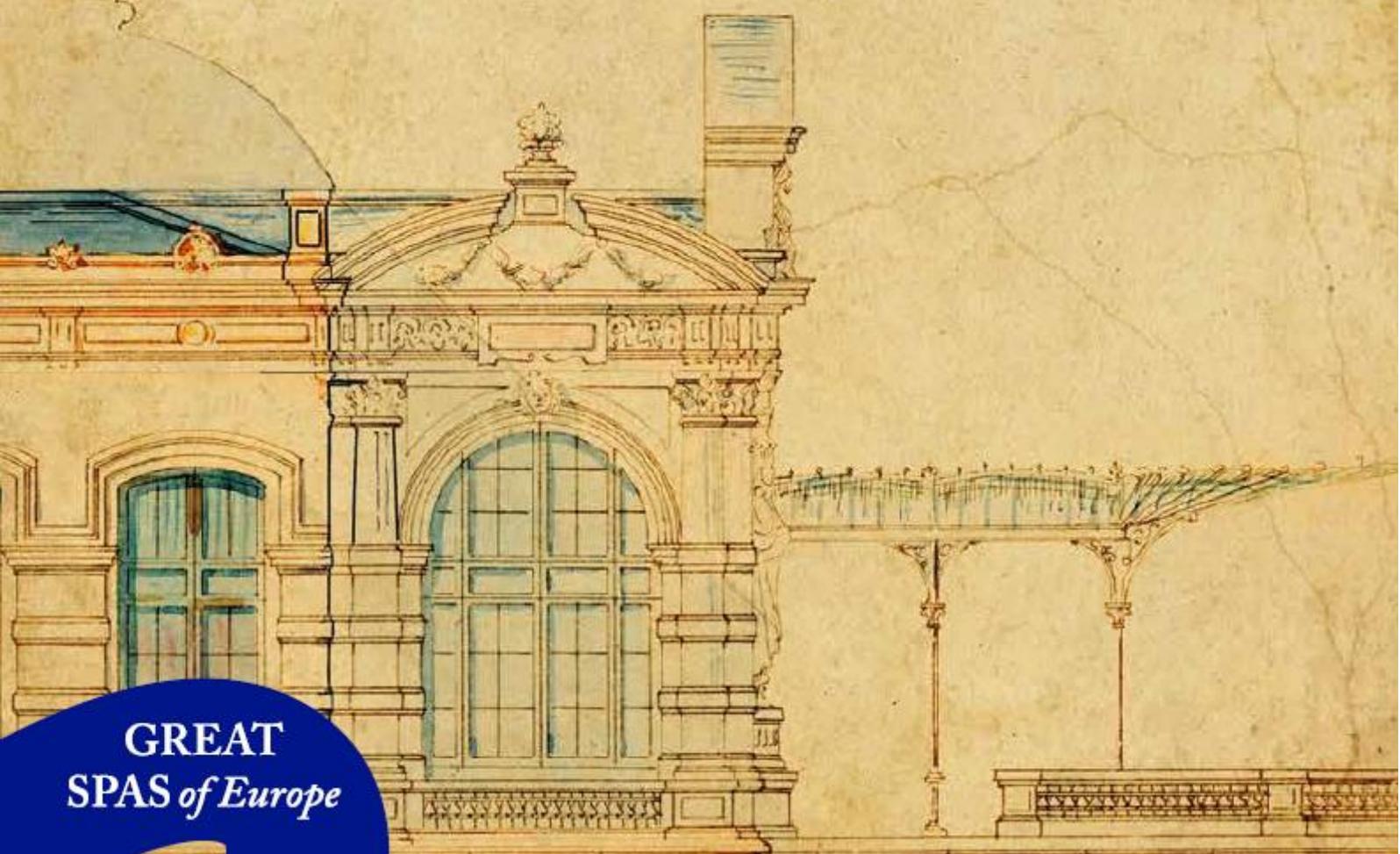
VICHY

avec les Grandes Villes d'Eaux d'Europe

CANDIDATE

AU PATRIMOINE MONDIAL

DE L'UNESCO



GREAT
SPAS of Europe

VICHY ET 10 GRANDES VILLES D'EAUX EUROPÉENNES CANDIDATES AU PATRIMOINE DE L'UNESCO...



Sous l'appellation "*Great Spas of Europe*", onze cités thermales européennes se sont réunies pour construire une candidature commune en vue d'une inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, et faire reconnaître leur "valeur universelle exceptionnelle".

Vichy, *Reine des Villes d'eaux*, représente la France dans cette candidature transnationale, officiellement signée le 22 janvier 2019.

Les XIXe et XXe siècles constituent l'âge d'or du thermalisme, lorsque les grands de ce monde venaient prendre les eaux et profiter des beautés et de l'animation de ces cités à la mode.

La genèse de la candidature

En 2012, à l'initiative de la République tchèque, est née l'idée de faire inscrire le patrimoine thermal des stations européennes les plus réputées sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Le groupe d'experts, chargé d'élaborer la candidature, s'est d'abord livré à une analyse des principales villes thermales européennes et les a évaluées, selon les critères très stricts exigés par l'UNESCO : réputation internationale, qualité et exploitation des eaux, histoire, structure urbaine, authenticité et intégrité du patrimoine.

En 2014, 11 d'entre elles (*représentant 7 pays*), se sont réunies sous le nom "*Great Spas of Europe*" (villes thermales européennes emblématiques) pour bâtir cette candidature : **Baden-Baden, Bad Ems, Bad Kissingen** (*Allemagne*), **Bath** (*Angleterre*), **Baden bei Wien** (*Autriche*), **Spa** (*Belgique*), **Vichy** (*France*), **Montecatini** (*Italie*) ainsi que **Karlovy Vary, Frantiskovy Lázně et Mariánské Lázně** (*République tchèque*).

Toutes ces villes ont contribué à la création d'une véritable culture, d'une société et d'une tradition européenne de la ville d'eaux, qui ont ensuite essaimé à travers le monde.

La même année, avec l'agrément du Ministère de la Culture, Vichy était désignée pour représenter, seule, la France au sein de cette candidature.

Une reconnaissance pour le travail de préservation et de mise en valeur du patrimoine thermal mené jusqu'ici par notre ville : Palais des Congrès, Opéra, thermes, reconversion des Bains Lardy en pôle universitaire, parcs et berges d'Allier...

Le 22 janvier 2019, la candidature en série, est officiellement signée, à l'Ambassade de la République tchèque à Paris, pour une reconnaissance au plus tôt mi 2020.

La valeur universelle exceptionnelle des Grandes villes d'eaux d'Europe (Great Spas of Europe)

Ces onze villes thermales constituent un **témoignage exceptionnel** :

- **d'une nouvelle approche des soins** qui s'est développée en Europe autour des sources d'eaux minérales naturelles, combinant diagnostic et prescription médicale, exercice physique et divertissements. Une tradition thermale qui a pris son essor à partir du XVIIIe siècle jusqu'au début du XXe siècle et qui continue à prospérer aujourd'hui.
- **d'un développement urbain original et prestigieux** associant santé et loisirs (*villégiature*), conciliant commodités urbaines et bienfaits de la nature, organisé autour de sources minérales et d'équipements luxueux (*établissements de bains, halls des sources, casinos, théâtres, grands hôtels, villas, etc.*), le tout dans un environnement verdoyant de parcs et de jardins, de promenades, d'espaces de sports et de loisirs.
- **de lieux d'expérimentation** qui ont modifié radicalement les attitudes à l'égard de la science, de la médecine, de la nature et de l'art. Ces villes influencèrent le développement de stations balnéaires et climatiques ainsi que des sites de villégiature à travers le monde.
- **de lieux liés aux idées culturelles, sociales et politiques** qui ont façonné les traditions et les idéaux européens. En tant que lieux de rencontres internationales, ces villes se sont distinguées pour avoir régulièrement accueilli des personnalités importantes des arts et de lettres -de nombreuses œuvres originales y ont été conçues ou présentées pour la première fois-, des dirigeants européens, la haute société nationale et internationale...

La contribution de Vichy, Reine des Villes d'eaux à cette valeur universelle exceptionnelle

Vichy est la ville d'eaux la plus prestigieuse et la plus connue de France. Ses eaux, utilisées depuis l'époque romaine, apparaissent sous le nom d'*Aquis Calidis* sur la Table de Peutinger.

Son **développement est marqué par la création de parcs** (*Parc des sources par Napoléon Ier en 1812 ; Parcs d'Allier par Napoléon III en 1865*), donnant à Vichy l'une de ses principales caractéristiques, **la promenade thermale** à l'intérieur et autour de la ville, d'une source à l'autre, et le long de la rivière. Ses buvettes et ses galeries couvertes complètent le réseau de promenades et de mondanités. Vichy est un **modèle de ville d'eaux** dont les plans -qui structurent encore son urbanisme- sont réalisés durant le Second Empire selon les principes urbains d'Hausmann à Paris. Les **styles éclectiques**, orientalistes, Art nouveau, classiques et historiques, qui se déploient dans l'architecture et l'aménagement paysager lui donnent une apparence prestigieuse et pittoresque, typique des villes d'eaux.



Les sports sont un facteur majeur de la réputation internationale de Vichy. Le développement des sports aristocratiques avec la création de clubs et d'installations sportives, comme l'hippodrome et le golf, caractérisent sa mondanité internationale.

En parallèle, Vichy devient un centre international pour la musique avec son Opéra Art nouveau (1903) qui faisait d'elle la capitale d'été de la musique. En servant de référence en France et à l'étranger, Vichy a grandement contribué à la création de la culture thermale du 19e siècle.

Fréquentée par les grands écrivains, français et étrangers, Vichy a surtout acquis sa renommée internationale dans le domaine théâtral et musical, en accueillant danseurs, divas et grands chefs, dès le Second Empire.

Le nom de Vichy est également célèbre pour ses eaux minérales, commercialisées en bouteilles dans le monde entier, et pour les produits cosmétiques, élaborés à partir de son eau thermale et des minéraux qui la composent.



Parmi les bâtiments et sites particulièrement remarquables du patrimoine thermal de Vichy

Les Sources

Les sources Chomel, Célestins, Grande-Grille, Hôpital, Lucas (dans le Hall des sources), la Source des Célestins et la Source de l'Hôpital

Les édifices thermaux et culturels

Le Pavillon de la Source des Célestins, la Buvette de la Source Lardy, le Hall des sources, les Galeries couvertes du Parc des Sources, l'Établissement thermal de 1re classe, l'Établissement thermal de 2e classe, le Casino, le Nouveau théâtre et Opéra, les Galeries de la Source de l'Hôpital et le Kiosque à musique

Les hébergements, édifices culturels et structure urbaine

Les Chalet de l'Empereur et Chalet Eugénie, la Villa Strauss, la rue Alquié, l'Hôtel des Ambassadeurs, le Thermal Palace, l'Hôtel International, l'Hôtel du Parc, la rue Hubert Colombier, le Castel Flamand, la Villa Vénitienne, l'Hôtel Astoria, le passage Giboin, l'Église Saint-Louis, le Temple Protestant, l'Église Notre-Dame-des-Malades, le Pavillon de gardien dans les Parcs d'Allier et les avenues thermales rayonnant depuis la gare vers le quartier thermal

Le paysage thérapeutique

Le Parc des Sources, les Parcs d'Allier et le Parc des Célestins

2019, année Unesco

2019 sera placée sous le signe de l'UNESCO avec une grande exposition « Il était une fois, Vichy, Reine des villes d'eaux » au Palais des Congrès du 14 juillet au 3 novembre et une quarantaine de rendez-vous, qui rythmeront l'année : conférences, colloques, spectacles, expositions...

Je soutiens Vichy, candidate au patrimoine mondial de l'Unesco !

Pour suivre la candidature, une page a été créée sur le site Internet de la Ville de Vichy www.ville-vichy.fr/unesco

De même, une campagne pour soutenir Vichy a été mise en place sur internet (www.ville-vichy.fr/unesco/je-soutiens) et sur les réseaux sociaux (Facebook et Twitter : @VichyUnesco), mais aussi via des badges, autocollants, bulletins...



CONTACT PRESSE



Marie-Bénédicte REYNARD
Chef de cabinet - Relations presse
+33 (0)4 70 30 55 12 • +33 (0)6 18 45 15 40
mb.reynard@ville-vichy.fr